

Image not found or type unknown



Ecole privée remboursement

Par **justine78**, le **30/09/2009** à **17:05**

Bonjour,

le 16 septembre 2009 j'ai intégré la prépa privée "poly-prepas" à paris et il s'avere que ça ne me plait pas du tout. le reglement a été fait par cheques avec différentes dates (une par mois) la somme totale est de 1750e. j'aimerais arreter cette prépa et récupérer mes cheques. est-ce possible?